

2017

PROJET D'EXTENSION DU SITE LOGISTIQUE DE VAL DE L'ARC

COMMUNE DE BERRE-L'ETANG (13)

FORMULAIRE D'EVALUATION SIMPLIFIE DES INCIDENCES NATURA 2000

Pour le compte de :
Val de l'Arc SARL



AGENCE PACA CORSE
Site Agroparc
Rue Lawrence Durrell BP 31 285
84 911 AVIGNON Cedex 9

**NATURALIA**
CONSULTANTS EN ENVIRONNEMENT

www.naturalia-environnement.fr

PROJET D'EXTENSION DU SITE LOGISTIQUE DE VAL DE L'ARC

FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉ DES INCIDENCES NATURA 2000

ZSC FR9301597 - MARAIS ET ZONES HUMIDES LIES A L'ÉTANG DE BERRE

ZPS FR9312005 - SALINES DE L'ÉTANG DE BERRE

Pétitionnaire :

Val de l'Arc SARL

Coordination :

Guy DURAND

Chargés d'études :

Robin PRUNIER - Botaniste

Guillaume AUBIN- écologue généraliste

Rédaction

Mathieu FAURE - chiroptérologue

Et les chargés d'étude

Cartographie

Maxime HEBERT

Suivi des modifications :

28.04.2017

1^e diffusion

G. Durand

PREAMBULE

Les éléments exigés pour la réalisation du formulaire d'évaluation simplifiée des incidences sont issus de l'exemplaire mis en ligne sur le site internet de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Bouches-du-Rhône (DDTM13). La mise en forme a été adaptée par NATURALIA. Il convient d'utiliser ce document lorsqu'un projet (ou manifestation) a des incidences négligeables sur les sites du réseau Natura 2000. Le second alinéa de l'article R 414-23 du Code de l'Environnement insiste sur la proportionnalité de l'évaluation par rapport à l'envergure de l'activité. Ainsi, lorsqu'une analyse permet de conclure à l'absence d'incidence sur tout site Natura 2000, le contenu de l'évaluation des incidences peut être simplifié et « *se limiter à la présentation et description du projet ainsi qu'à l'exposé sommaire des raisons pour lesquelles le projet, la manifestation ou l'intervention est ou non susceptible d'avoir une incidence sur un ou plusieurs sites Natura 2000* » (article R 414-21 du Code de l'Environnement).

Ce document s'attache donc à décrire et analyser le projet afin de démontrer et de conclure à l'absence d'incidences. Dans le cas contraire une évaluation complète des incidences sera nécessaire (article L414-4 du Code de l'Environnement).

A quoi ça sert ?

Ce formulaire permet de répondre à la question préalable suivante : *mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur les objectifs de conservation d'un site Natura 2000 ?* Le formulaire doit permettre, par une analyse succincte du projet, d'une part, et des enjeux de conservation d'autre part, de démontrer que toute incidence du projet sur les objectifs de conservation d'un site Natura 2000 est exclue. **Si tel n'est pas le cas et qu'un doute subsiste sur d'éventuelles incidences, une évaluation plus poussée doit être conduite.**

Ce formulaire est à remplir par le **demandeur**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p.7 : « ou trouver l'info sur Natura 2000? »). Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence. Destiné à faciliter les obligations des personnes physiques menant de petits projets, il relève de l'exception et n'exonère pas d'un contact préalable avec la structure animatrice du site Natura 2000 lorsque le projet est situé dans un site Natura 2000 ou à proximité immédiate. Au cas par cas, l'administration qui instruit le projet peut être amenée à demander les compléments d'information nécessaires.

Dans quels cas utiliser ce formulaire ?

Il est destiné surtout aux **personnes physiques** menant des **projets de faible ampleur** et il distingue deux cas :

Cas 1 : L'emprise du projet est située entièrement à l'extérieur des sites Natura 2000 ;

Cas 2 : L'emprise du projet est située tout ou partie dans un site Natura 2000 (dans ce cas prendre contact préalablement avec la structure animatrice du site Natura 2000 concerné pour connaître les enjeux présents sur le secteur du projet et les environs)

Le demandeur doit s'efforcer de fournir au mieux de ses connaissances les renseignements requis pour que l'étude d'incidence soit validée par le service instructeur ou administration chargée d'autoriser le projet. Il convient de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu.

S'il ne peut être fait appel à un expert naturaliste professionnel, il est recommandé de se faire aider, si possible et en cas de besoin, par le tissu associatif local en matière de protection de l'environnement.

COORDONNEES DU PORTEUR DE PROJET :**Nom (personne morale ou physique) :** SARL Val de l'Arc**Commune et département) : Adresse :** 375, Allée Henri Moissan Euroflory Parc 13130 Berre l'Etang**Email :****Nom du projet :** Projet d'extension d'entrepôt, de stockage et de silos**A quel titre le projet est-il soumis à évaluation des incidences ?** Le projet est soumis à une étude d'impact

1. DESCRIPTION DU PROJET, DE LA MANIFESTATION OU DE L'INTERVENTION

Joindre si nécessaire une description détaillée du projet, manifestation ou intervention sur papier libre en complément à ce formulaire.

a. Localisation et cartographie

Joindre dans tous les cas une carte de localisation précise du projet, de la manifestation ou de l'intervention (emprises temporaires, chantier, accès et définitives) sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000e et un plan descriptif du projet (plan de masse, plan cadastral, etc.).

Le projet d'extension est situé au cœur du site logistique existant de Val de l'Arc, au nord de la zone pétrochimique de l'étang de Berre.

Nom des communes : Berre l'étang

N° Département : 13

En site(s) Natura 2000 Hors site(s) Natura 2000 A quelle distance ?A 4,9 km (m ou km) du site n° de site(s) : FR9301597 - Marais et zones humides liés à l'étang de Berre (**ZSC**)A 4,9 km (m ou km) du site n° de site(s) : FR9312005 - Salines de l'Étang de Berre (**ZPS**)



Figure 1 : Localisation de l'aire d'étude

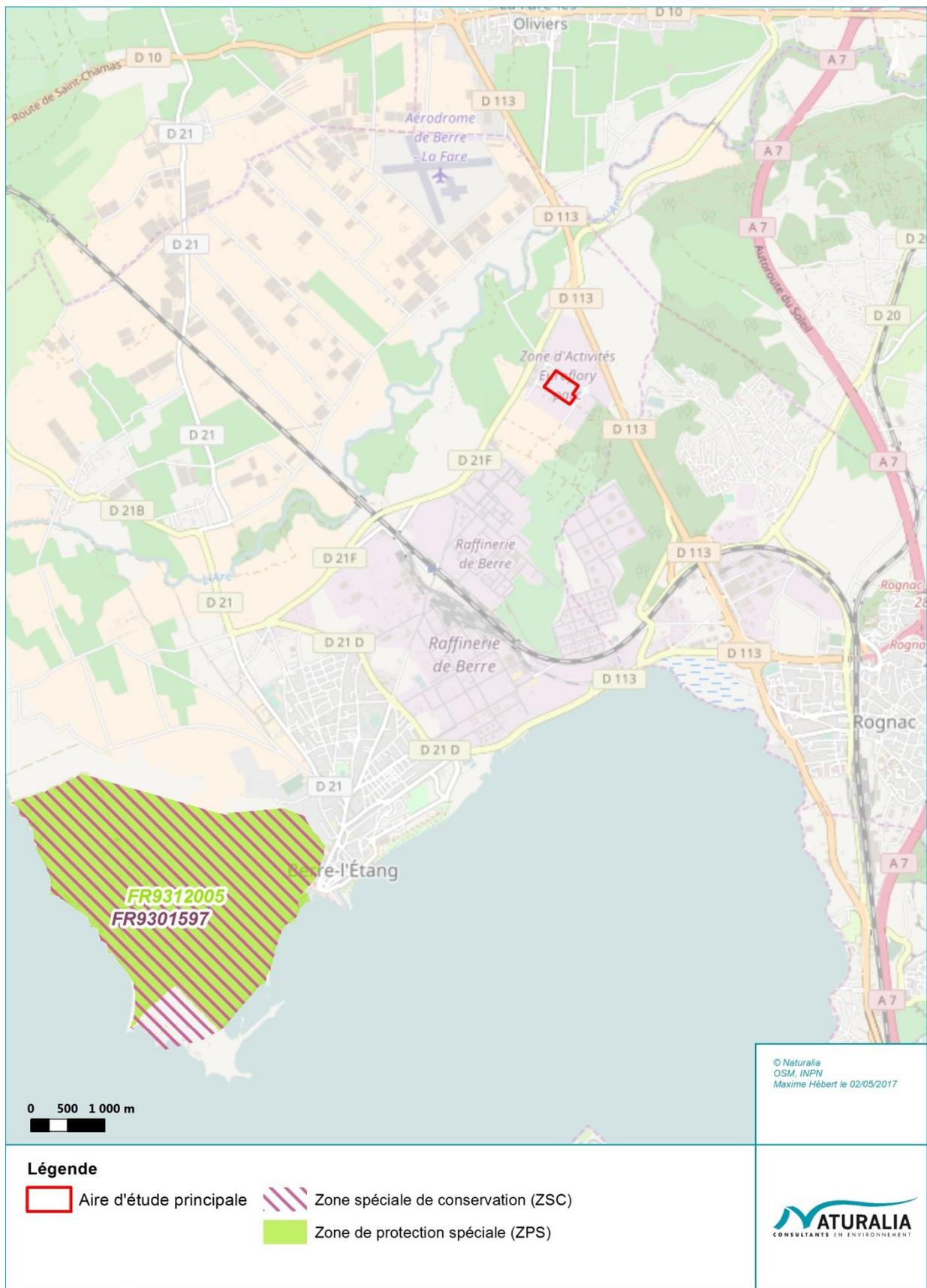


Figure 2 : Place de l'aire d'étude dans le réseau Natura 2000

b. Nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).

Le projet consiste en l'extension de la plateforme logistique actuelle. Cette dernière est pour l'heure composée de 57 silos et environ 7.000m² de stockage extérieur en exploitation.

Ce projet d'extension comprend :

- Environ 9.500m² d'entrepôt supplémentaire ;
- 69 silos de stockage de matières plastiques supplémentaires ;
- environ 2500m² de stockage extérieur supplémentaire (voir plan ci-dessous) ;

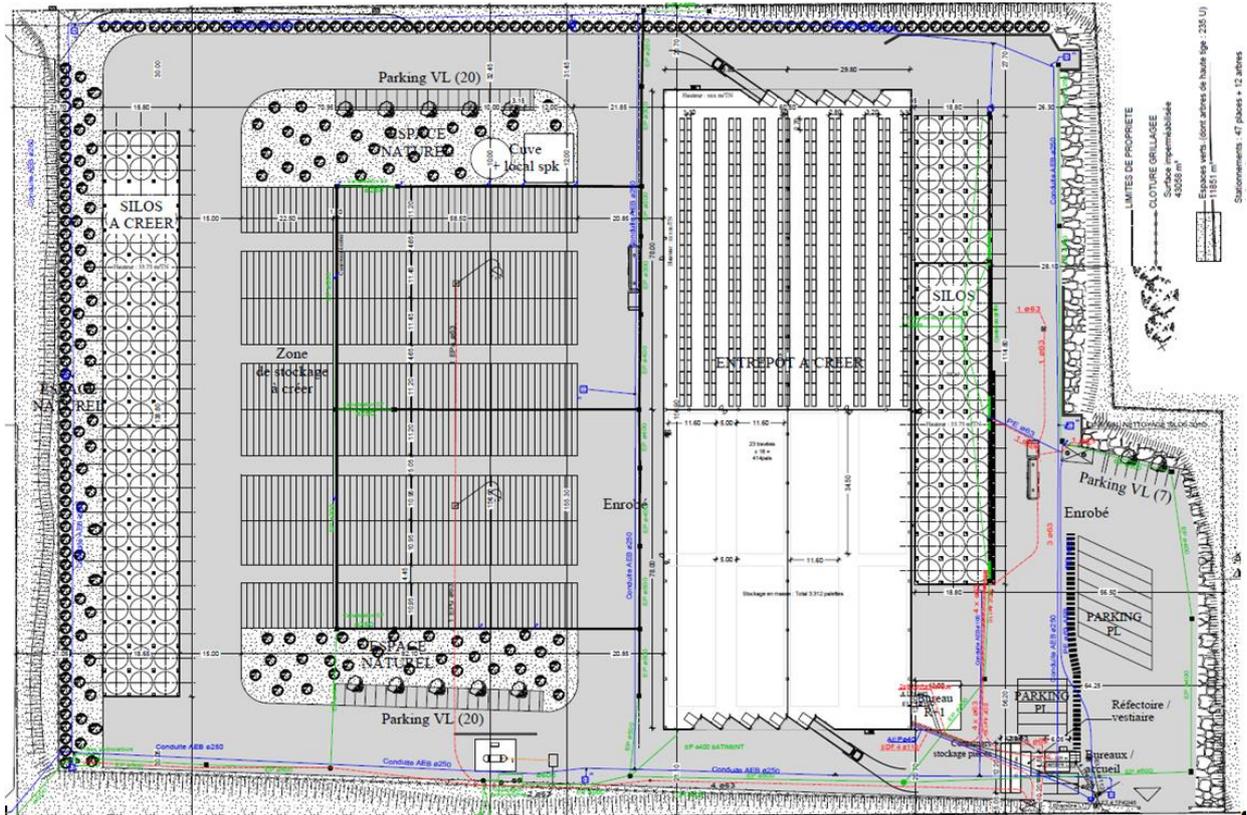


Figure 3 : Plan de masse du projet

c. Le projet comporte-t-il des éclairages nocturnes ?

Si oui préciser la localisation, la technologie d'éclairage utilisée, l'orientation des faisceaux, le caractère permanent ou non de l'éclairage

Oui le projet comporte des éclairages nocturnes notamment pour garantir la sécurité du personnel ou l'orientation des semi-remorques. Néanmoins en dehors les horaires de travail (8h00 à 18h00), l'éclairage est totalement éteint sur le site.

d. Y a-t-il sur la zone du projet des fossés, canaux, roubines, cours d'eau ou tout autre milieu aquatique (y.c. temporaire) ou humide ?

Si oui, les faire apparaître sur le plan fourni et préciser la nature de la végétation associée, le cas échéant et préciser si le projet modifie ces milieux d'une quelconque façon.

Des flaques temporaires apparaissent après les fortes précipitations. Aucune espèce d'amphibiens ni d'invertébrés ou de flore n'a été détectée lors des inventaires. Aucun enjeu particulier n'est à signaler au sujet de cet élément trop occasionnel ou temporaire.

e. Essences concernées si des arbres sont supprimés

(Préciser pour chaque espèce le nombre d'arbres concernés ou la surface concernée, ainsi que les plus gros diamètres relevés)

Au sein de la zone d'étude, seul quelques rares arbustes, inférieurs à 3 mètres de haut sont ponctuellement présents. Aucune véritable strate arborée n'est à signaler au sein de ces friches.

f. Etendue du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Emprises au sol temporaire et permanente de l'implantation ou de la manifestation (si connue) : (m2) ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

< 100 m²

1 000 à 10 000 m² (1 ha)

100 à 1 000 m²

> 10 000 m² (> 1 ha)

- Longueur (si linéaire impacté) :

- Emprises en phase chantier : emprise chantier supérieure à 10 000m²

g. Durée prévisible et période envisagée des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :

- Projet, manifestation :

diurne

nocturne

- Durée précise si connue :

Ou durée approximative en cochant la case correspondante :

< 1 mois

1 an à 5 ans

1 mois à 1 an

> 5 ans

- Période précise si connue :

Ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante :

Printemps

Automne

Été

Hiver

- Fréquence :

chaque année

chaque mois

autre (préciser) :

h. Questions posées

En fonction des espèces ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 voisins, les principales questions posées sont les suivantes :

Chauve-souris ou oiseaux

- **le projet occasionne-t-il une coupure ou une discontinuité dans une trame boisée, une ripisylve ? porte-t-il atteinte à des haies ou alignements d'arbres ?**

La zone du projet est déjà intégralement remaniée et correspond à une surface plane et nue où quelques ligneux colonisateurs commencent à se développer. Aucune haie, assimilable à un corridor écologique n'est concernée par ce projet.

- **y a-t-il suppression de vieux arbres ou arbres à cavités ? (si oui joindre photos)**

Non. Aucun arbre à cavité n'est localisé dans l'emprise du projet.

- **l'emprise du projet est-elle en partie en bordure de milieux aquatiques ?**

Non.

- **des gîtes à chauve-souris sont-ils présents (arbres, fissures de parois rocheuses et bâtiments inclus) ?**

Non. Aucun arbre à cavité, aucun bâti favorable (structure métallique des silos défavorables), ni aucun site naturel souterrain n'est présent dans ou aux abords immédiats de l'emprise projet.

- **quelles espèces d'oiseaux utilisent ou fréquentent le site ?**

Seules des espèces communes viennent s'alimenter sur le site : citons le Choucas des tours qui stationne sur les silos, le Pigeon ramier, la Pie bavarde, le Chardonneret élégant, le Faucon crécerelle et la Perdrix rouge. Aucune autre espèce n'a été contactée lors de la visite de terrain.

Une donnée de Chevêche d'Athéna est référencée en 2013 dans la BDD Faune PACA au lieu-dit Flory, mais la donnée ancienne n'a pas été vérifiée depuis et les habitats en l'état sont apparus peu favorables.

- **y a-t-il des espèces d'oiseaux qui s'y reproduisent ?**

Lors des relevés printaniers effectués, aucune espèce en situation de reproduction n'a été observée. De plus, la configuration des habitats au regard de la proximité avec les différentes activités (nuisances sonores, fréquentation humaines, etc.) n'est que peu compatible avec la reproduction de l'avifaune.

Insectes (à proximité immédiate des sites Natura 2000)

- **y a-t-il suppression de vieux arbres, arbres morts ou arbres à cavités ? (si oui joindre photos)**

Non. Les seuls arbustes présents dans l'emprise projet sont des jeunes sujets sans attractivité pour l'entomofaune xylophage.

2. DEFINITION DE LA ZONE D'INFLUENCE DU PROJET

La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique...).

La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes :

Cocher les cases concernées et délimiter cette zone d'influence sur la carte au 1/25 000ème ou au 1/50 000ème.

- Rejets dans le milieu aquatique
- Pistes de chantier, circulation
- Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces)
- Poussières, vibrations
- Pollutions possibles
- Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation
- Bruits
- Autres incidences

3. ETAT DES LIEUX DE LA ZONE D'INFLUENCE

Cet état des lieux écologique de la zone d'influence (zone pouvant être impactée par le projet) permettra de déterminer les incidences que peut avoir le projet ou manifestation sur cette zone.

PROTECTIONS :

Le projet est situé en :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Réserve Naturelle Nationale | <input type="checkbox"/> PIG (projet d'intérêt général) de protection |
| <input type="checkbox"/> Réserve Naturelle Régionale | <input type="checkbox"/> Parc Naturel Régional |
| <input type="checkbox"/> Parc National | <input type="checkbox"/> ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) |
| <input type="checkbox"/> Arrêté de protection de biotope | <input type="checkbox"/> Réserve de biosphère |
| <input type="checkbox"/> Site classé | <input type="checkbox"/> Site RAMSAR |
| <input type="checkbox"/> Site inscrit | |

Aucun périmètre écologique n'est inclus dans l'emprise du projet d'extension

USAGES :

Cocher les cases correspondantes pour indiquer succinctement quels sont les usages actuels et historiques de la zone d'influence.

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Aucun | <input type="checkbox"/> Sylviculture |
| <input type="checkbox"/> Pâturage / fauche | <input type="checkbox"/> Décharge sauvage |
| <input type="checkbox"/> Chasse | <input type="checkbox"/> Perturbations diverses (inondation, incendie...) |
| <input type="checkbox"/> Pêche | <input type="checkbox"/> Cabanisation |
| <input type="checkbox"/> Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre...) | <input type="checkbox"/> Construite, non naturelle : |
| <input type="checkbox"/> Agriculture | <input type="checkbox"/> Autre (préciser l'usage) : |

Commentaires : la zone à l'étude est une vaste zone plane décaissée et largement remaniée. Entièrement clôturée, les seules activités qui y sont liées sont celles de l'entreprise, à savoir le passage d'engins et le stockage temporaire de matériaux divers.

MILIEUX NATURELS ET ESPECES :

Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et espèces.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Photos 1 : végétation semi-naturelle pour stabiliser les talus. Noter la présence de l'Herbe de la pampa, espèce végétale envahissante classée en liste noire.

Photos 2 : Zone terrassée où quelques points bas compactés par les engins se mettent en eau temporairement.

Photos 3 et 4 : Friche herbacée à Inule visqueuse, Ajonc de Provence et Brachypode de Phénicie



Figure 4 : Illustrations des principales formations végétales de la zone d'étude



Figure 5 : Cartographie des habitats naturels et semi-naturels

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

METHODOLOGIE EMPLOYEE :

- Le recueil bibliographique

En amont des visites de terrain, une recherche bibliographique a été réalisée dans les publications et revues naturalistes locales et régionales pour recueillir l'information existante sur cette partie du département. La bibliographie a été appuyée par une phase de consultation, auprès des associations locales et des personnes ressources suivantes :

Structure	Bibliographie consultée	Résultat de la demande
CBNMP (Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles)	bases de données en ligne flore et faune http://flore.silene.eu	Listes d'espèces patrimoniales à proximité de la zone d'étude.
CEN PACA	Base de Données Silène Faune http://faune.silene.eu/	Liste d'espèce faune par commune
DREAL PACA	Carte d'alerte « chiroptères »	Cartographie communale par espèce
Groupe Chiroptères Paca		Liste d'espèces potentielles à proximité de la zone d'étude.
LPO-PACA	Base de données en ligne Faune-PACA : www.faune-paca.org	Données ornithologiques, batrachologiques, herpétologiques et entomologiques
NATURALIA	Base de données professionnelle	Liste et statut d'espèces élaborés au cours d'études antérieures sur le secteur
ONEM (Observatoire Naturaliste des Ecosystèmes Méditerranéens)	base de données en ligne http://www.onem-france.org (en particulier Atlas chiroptère du midi méditerranéen)	Connaissances de la répartition locale de certaines espèces patrimoniales.
GIPREB	DocOb : Marais et zones humides liés à l'étang de Berre DocOb : Salines de l'étang de Berre	Connaissances de la répartition locale de certaines espèces patrimoniales.

- Les relevés de terrain

Suite au travail de recueil bibliographique, 1 session de terrain (à 2 personnes) a été réalisée le 11 avril 2017, lors de conditions météorologiques favorables. Notons toutefois ici que ces passages se sont déroulés au début de la période la plus favorable pour l'expression des cortèges faunistiques et floristiques. A ce titre, seules les espèces précoces ont pu être appréhendées. Le potentiel d'accueil a néanmoins pu être examiné, appuyé par un recueil bibliographique de l'existant.

L'ensemble de la zone d'étude dévolue au projet a été parcouru par les naturalistes, dans le but d'expertiser les habitats naturels présents, d'apprécier la capacité d'accueil pour les espèces communautaires et d'identifier d'éventuels gîtes ou corridors biologiques à chiroptères.

LES MILIEUX NATURELS :

Type d'habitat naturel		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse pelouse semi-boisée lande garrigue / maquis autre :	X	Friches herbacées (EUNIS : E5.1 / EUR : NC)
Milieux forestiers	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation autre :	Absent	-
Milieux rocheux	falaise affleurement rocheux éboulis blocs autre :	Absent	-
Zones humides	fossé cours d'eau étang gravière prairie humide autre :	Absent	-
Milieux littoraux et marins	Falaises et récifs Plages et bancs de sables Lagunes autre :	Absent	-
Autre milieu		-

HABITATS INSCRITS AU FSD ET/OU MENTIONNES DANS LE DOCOB :

Habitats (en gars les habitats prioritaires)	Présent ou potentiel ?	Autres informations
1310 - Végétations pionnières à <i>Salicornia</i> et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses	Absent	-
1410 - Prés-salés méditerranéens (<i>Juncetalia maritimi</i>) (36 ha)	Absent	-
1420 - Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (<i>Sarcocornietea fruticosi</i>) (80 ha)	Absent	-
1510 - Steppes salées méditerranéennes (<i>Limonietalia</i>) *	Absent	-
92A0 - Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	Absent	-
1150 - Lagunes côtières *	Absent	-
1160 - Grandes criques et baies peu profondes	Absent	-
92D0 - Galeries et fourrés riverains méridionaux (<i>Nerio-Tamaricetea</i> et <i>Securinegion tinctoriae</i>)	Absent	-

Habitats (en gars les habitats prioritaires)	Présent ou potentiel ?	Autres informations
9340 - Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	Absent	-
1210 - Végétation annuelle des laissés de mer	Absent	-
2110 - Dunes mobiles embryonnaires	Absent	-
2120 - Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> (dunes blanches)	Absent	-
2210 - Dunes fixées du littoral du <i>Crucianellion maritimae</i>	Absent	-
3140 - Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp.	Absent	-
3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>	Absent	-
3170 - Mares temporaires méditerranéennes *	Absent	-
6220 - Parcours substeppiques de graminées et annuelles des <i>Thero-Brachypodietea</i> *	Absent	-
6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	Absent	-
7210 - Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et espèces du <i>Caricion davallianae</i> *	Absent	-
8210 - Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	Absent	-

ESPECES FAUNE / FLORE DU FSD DU SITE « MARAIS ET ZONES HUMIDES LIES A L'ETANG DE BERRE » AU TITRE DE LA DIRECTIVE HABITATS :

Groupes d'espèces	Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Invertébrés	Écaille chinée	-	-
	Lucane cerf-volant	-	-
	Agrion de mercure	-	-
Mammifères terrestres	Grand Rhinolophe	-	-
	Petit Rhinolophe	-	-
	Murin à oreilles	-	-
	Grand Murin	-	-
	Petit Murin	-	-
	Murin de Capaccini	-	-
	Minioptère de Schreibers	-	-
Reptiles	Cistude d'Europe	-	-

ESPECES D'OISEAUX DU FSD DU SITE « SALINE DE BERRE » DESIGNÉ AU TITRE DE LA DIRECTIVE OISEAUX :

La liste d'espèces étant très longue pour le site considérés, seules les espèces susceptibles d'évoluer dans l'aire d'étude au regard de leur préférendum écologique ont été prises en compte.

Précisons ici que les espèces potentielles ou avérées dans l'aire d'étude ne proviennent pas forcément de la ZPS concernée. L'éloignement au site communautaire est en effet suffisant pour qu'il n'y ait pas de lien fonctionnel entre l'aire d'étude et la ZPS, hormis pour les espèces à très grand rayon d'action comme les grands rapaces par exemple. Au regard de la longue liste d'espèce d'oiseaux listée au FSD de la ZPS, seules les espèces pouvant exploiter les habitats de la zone d'étude sont prises en compte ci-après :

Groupes d'espèces	Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Oiseaux	Alouette lulu	-	Au regard des faibles surfaces utiles de la zone d'étude, des habitats rudéralisés et surtout au regard du cloisonnement de la zone d'étude (habitats artificiels tout autour du site), sa présence est peu probable
	Milan noir	X	Survол
	Busard st-Martin	-	-
	Faucon crécerelle	X	Survол alimentaire
	Epervier d'Europe	-	-
	Rollier d'Europe	-	-
	Pipit rousseline	-	Au regard des faibles superficies de la zone d'étude, des habitats rudéralisés et surtout au regard du cloisonnement de la zone d'étude (habitats artificiels tout autour du site) sa présence est peu probable
	Circaète Jean-le-Blanc	Potentiel	Survол
	Fauvette passerinette	-	-
	Fauvette pitchou	-	-

Groupes d'espèces	Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
	Chevêche d'Athéna	-	Au regard des faibles superficies de la zone d'étude, des habitats rudéralisés et surtout au regard du cloisonnement de la zone d'étude (habitats artificiels tout autour du site) sa présence est peu probable. En cas de présence, l'espèce aurait été contactée lors du passage d'avril
	Œdicnème criard	-	

AUTRES ESPECES REMARQUABLES HORS FSD :

Plusieurs espèces patrimoniales ou de la « faune ordinaire locale » fréquentent ou sont susceptibles de fréquenter l'aire d'étude, de manière transitoire ou en reproduction. Toutes sont situées sur la zone d'étude élargie.

Groupes d'espèces	Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Flore	<i>Helianthemum marifolium</i>	X	Espèce protégée, nombreux pieds mais au niveau de l'aire d'étude fonctionnelle ; non concernée par les emprises du projet
	<i>Plantago albicans</i>	X	Espèce patrimoniale, importante population (en dehors des emprises projet)
Reptiles	Psammodrome d'Edwards	X	Quelques individus (en dehors des emprises projet)
	Lézard des murailles	Potentiel	Quelques individus sur les bâtiments en dur
	Tarente de Maurétanie	Potentiel	

4. INCIDENCES DU PROJET

→ Destruction d'habitat naturel d'intérêt communautaire

Aucun habitat naturel d'intérêt communautaire n'est situé sur les emprises du projet.

→ Destruction ou perturbation d'espèces (ou d'habitats d'espèces) inscrites au FSD du site NATURA 2000

Groupes d'espèces	Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Oiseaux	Alouette lulu		<p>Parmi ces espèces, et mise à part le survol du Faucon crécerelle et du Milan noir, aucune d'entre elles n'est susceptibles de se reproduire dans la zone d'étude restreinte.</p> <p>Au final, le site n'est que peu favorable à l'activité alimentaire en raison de l'environnement très artificialisé de la zone d'activité, et de l'absence de lien fonctionnel avec le site Natura 2000. Dans ces circonstances, le projet n'est générateur d'aucune incidence significatives vis-à-vis des effectifs d'oiseaux ayant motivé le site ZPS « Saline de Berre »</p>
	Milan noir	X	
	Faucon crécerelle	X	
	Pipit rousseline		
	Circaète Jean-le-Blanc		
	Chevêche d'Athéna		
	Œdicnème criard		
Faune /flore	-	-	<p>Aucune espèce listée au FSD « Marais et zones humides liés à l'étang de Berre » n'est avérée ou jugée potentielle au sein de la zone d'étude. Aucune incidence prédictive n'est à prévoir au regard des effectifs du site Natura 2000 en question.</p>

→ Destruction ou perturbation d'espèces non Inscrites au FSD du site NATURA 2000

5. PROPOSITIONS DE MESURES

Au regard de l'absence d'incidences significatives du projet sur les espèces et habitats naturels ayant servi à la désignation des sites Natura 2000 considérés, aucune mesure les concernant n'est nécessaire.

Pour la faune non communautaire, les reconnaissances de terrain ont révélé la potentialité de présence de plusieurs espèces à portée réglementaire et à ce titre, quelques recommandations d'ordre générales peuvent être énoncées :

- s'assurer de ne pas favoriser en phase travaux l'expansion d'espèces envahissantes (herbe de la pampa, etc.) ;

- mettre en place un dispositif d'éclairage respectueux de la faune nocturne (cf. ci-après).

En ce qui concerne les éclairages extérieurs, il est donc conseillé dans un premier temps d'optimiser le réseau d'éclairage (réduire au maximum le nombre de lampadaires par exemple, dispositifs à déclenchement et extinction automatique), puis que les éclairages choisis projettent une lumière dirigée vers le sol uniquement. Les modèles à favoriser sont ceux munis d'un abat-jour total et d'un verre protecteur plat (non éblouissant).



Figure 6 : Principes d'éclairage compatibles avec l'environnement naturel

6. CONCLUSION

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000
- Une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence ?

NON : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

Exposé sommaire des raisons pour lesquelles le projet n'a pas d'incidences :

Le site d'étude s'inscrit hors des sites Natura 2000 considérés.

Aucune connexion ou lien fonctionnel ne lie les habitats de la zone projet avec ceux des sites Natura 2000 examinés.

Aucune espèce listée au FSD des sites Natura 2000 « Saline de Berre et Marais et zones humides liés à l'étang de Berre » ne fréquente ou n'est attendue dans la zone étudiée.

OUI : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A (lieu) : Avignon

Signature :

Le (date) : 28 avril 2017

NATURALIA Environnement
Site Agroparc
20 Rue Lawrence Dumell - BP 31285
84911 Avignon Cedex 9

Où trouver l'information sur Natura 2000 ?**- Dans l' « Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000 » :**

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.ecologie.gouv.fr/-Les-outils->

- Information cartographique CARMEN :

Sur le site internet de la DREAL :

http://carto.ecologie.gouv.fr/HTML_PUBLIC/Site%20de%20consultation/site.php?service_idx=25W&map=environnement.map

- Dans les fiches de sites région PACA :

Sur le site internet Portail Natura 2000 :

<http://natura2000.environnement.gouv.fr/regions/REGFR82.html>)

- Dans le DOCOB (document d'objectifs) lorsqu'il est élaboré :

Sur le site internet de la DREAL :

www.paca.ecologie.gouv.fr/DOCOB

- Dans le Formulaire Standard de Données du site :

Sur le site internet de l'INPN :

<http://inpn.mnhn.fr/isb/naturaNew/searchNatura2000.jsp>

- Au près de l'animateur du site :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.ecologie.gouv.fr/Participer>

- Au près de la Direction Départementale des Territoires (et de la Mer) du département concerné :

Voir la liste des DDT dans l' « Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000 »